



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# Lettre des élu(e)s FSU au Comité Social d'Administration de l'UCA n°62 - 22 septembre 2025

## 1. Informations générales : contexte budgétaire

L'UCA est en **attente du vote du budget national**. Elle ne sait pas si l'État financera notamment la prise en charge de la Protection Sociale Complémentaire (PSC), qui se met en place au 1er mai 2026 (1,5 million d'euros pour l'UCA). Ces mesures non compensées par l'État fragilisent l'UCA et risquent de bloquer les futurs recrutements.

Avec l'annonce par F. Bayrou d'un budget en baisse de 44 milliards (mais +6,5 milliards pour l'armée !) et S. Lecornu se mettant dans ses pas, on peut avoir des craintes d'une nouvelle dégradation pour le Supérieur et la Recherche.

La FSU a déclaré :

Depuis notre dernier Comité Social d'Administration, le gouvernement a fait passer en force au [CNER](#) le **projet de loi de « modernisation et régulation de l'enseignement »**. Nous voulons dire notre rejet de ce projet et nos inquiétudes :

- Il supprimerait le monopole de la délivrance des grades et titres universitaires aux seuls établissements publics pour **l'ouvrir aux établissements privés**
- il étend la période de création des Établissements Publics Expérimentaux (EPE) et donc grands établissements. Les EPE comme les Grands Établissements qui leur succèdent, organisent la grande confusion en intégrant établissements privés et publics ainsi qu'un **recul de la démocratie universitaire**.
- **Accroît l'autonomie et les pouvoirs des recteurs** sur l'enseignement supérieur, notamment pour les accréditations ou suppressions d'offres de formation.

La FSU rappelle que depuis les annonces du ministère au printemps le financement des universités dépendra à **100% des contrats d'objectifs, de moyens et de performances (COMP)**, outil de soumission des universités aux objectifs libéraux du gouvernement et outil piloté par les recteurs en lien avec les collectivités régionales, donc un outil puissant pour influencer sur l'offre de formations.

Pour en savoir plus, lire le [compte-rendu de notre réunion d'information syndicale du 3 juillet 2025 sur ce projet de loi](#).

## 2. Sortie d'expérimentation : EPE UCA (vote)

L'UCA n'a plus le statut d'Université ([EPSC](#)) mais celui d'Établissement Public Expérimental (EPE UCA). La Présidence veut sortir de cette expérimentation pour accéder à un statut définitif de Grand Établissement.

Le calendrier de cette sortie d'expérimentation est de 18 mois : accord du Ministère en 6 mois, avis du [HCERES](#) d'ici juin 2026. En fonction de l'avis (oui, non, oui avec réserves et recommandations à mettre en place), l'adoption des statuts, le passage au [CNESER](#) et la publication du décret pourrait avoir lieu à l'automne 2026.

La **FSU, au niveau national comme local, était contre la création des EPE**. Ayant fait l'expérimentation de cette expérimentation, nous ne pouvons qu'être totalement contre le passage à un grand établissement. Nous en rappelons ici les raisons :

Les EPE sont des « établissements expérimentaux » et à ce titre **dérogent au Code de l'Éducation** qui encadre l'organisation et le mode de fonctionnement des universités.

Ils ont amené un **recul de la démocratie** dans le fonctionnement de l'enseignement supérieur.

A Clermont, l'EPE est divisé en **6 Instituts** et il n'y a **pas de représentants élu(e)s** des enseignant(e)s-chercheurs(es) dans leurs instances (sauf LLCSHS, récemment) ;

La FSU pointe les risques de la **montée en puissance des Instituts** : moins de démocratie universitaire, plus d'opacité, baisse des moyens en personnel des composantes due à la subsidiarité (appliquée dès 2023) et donc moins de monde face au public et plus de bureaucratie.

Nous pointons aussi l'**opacité dans le fonctionnement des Instituts**, par exemple sur les campagnes d'emplois, certains instituts n'informant nullement les personnels des choix faits en terme de suppressions ou remplacements de postes vacants.

Les EPE et Grands établissements, c'est aussi un **lien renforcé avec les entreprises** et pour qu'elles orientent la politique de recherche des universités en faveur de la recherche appliquée et au **détriment de la recherche fondamentale**.

Le Président entend nos critiques sur la gouvernance des instituts. Il salue l'exemple de l'**Institut LLCSH** qui a révisé ses statuts pour intégrer des représentant(e)s élu(e)s chez les **enseignants chercheurs, après l'avoir fait pour les BIATSS**. Il indique que les nouveaux statuts du Grand Établissement reprendront ce qui a été expérimenté et qui fonctionne bien, par exemple le fait de **désigner comme experts pour les commissions de promotion des BIATSS les représentant(e)s élu(e)s à la CPE (Commission Paritaire d'Établissement)**.

Vote : contre 3 FSU ; pour 4 UNSA

### 3. Actualisation des montants de primes IFSE dans le cadre du RIFSEEP (vote)

La **prime mensuelle des agent(e)s de catégorie C (C1 = 325€ et C2 = 335€) passe à 360€** à compter du 1er juillet 2025. Le rattrapage aura lieu sur la **paie de novembre 2025**.

Une augmentation pour les **catégories B est prévue en 2026**.

Pour en savoir plus, [lire ce qu'a obtenu la FSU lors du groupe de travail sur les primes du 11 juillet 2025](#), notamment une meilleure enveloppe que prévu (**de 100 000 à 142 000€**).

A01	Arbitrages du Président dans le respect des planchers et plafonds réglementaires par corps.
A02	
A03	1500€
A04	1000€
A05	800€
A06	700€
A07	600€
A08	530€
A09	500€
A10	470€
B1	445€
B2	435€
B3	425€
C1	335€ 360€
C2	325€ 360€

Le Président est conscient que l'indemnitaire de l'UCA est défavorable par rapport autres fonctions publiques, il souhaite donc l'augmenter mais il faut trouver un équilibre entre augmentation indemnitaire et recrutement, face à un budget très contraint.

Vote : POUR à l'unanimité (3 FSU et 4 UNSA)

#### 4. Enquête de Clermont Auvergne (CA) INP auprès des personnels en PNA (information)

Il y a 185 agent(e)s en Position Normale d'Activité (PNA) à l'INP.

Une enquête est en cours pour établir leur connaissance sur leur statut et leurs perspectives à venir. Les conclusions seront présentées en novembre 2025. De plus, ils/elles seront convié(e)s à une réunion le 22 octobre 2025 pour pouvoir les informer et répondre à toutes leurs questions.

#### 5. Questions diverses

- Suite à la demande de la FSU, le Président de l'UCA s'est engagé à verser une **prime de 150€ aux personnels de BU Droit** en juillet 2025 en lien avec les conditions déplorable du déménagement des collections suite à la fermeture du site Mitterrand pour travaux. Sur quelle paie cette prime leur sera-t-elle versée ?  
=> La gouvernance répond qu'ils/elles toucheront **125€** sur la paie de novembre 2025. **La FSU intervient pour rappeler que l'engagement pris était de 150€**, ce qui n'est déjà pas énorme car ils ont continué à voir leurs conditions de travail se dégrader après l'annonce du président en juillet. La gouvernance vérifie et reconnaît que l'engagement est bien de 150€ et que cette somme est maintenue.
- Nous sommes sans réponse à nos 2 courriers d'alerte à la présidence sur **la situation des BU des antennes délocalisées** (16 juillet 2025 sur la bibliothèque de Montluçon et 11 avril 2024 sur la situation des BU de Moulins et Le Puy) avec des collègues travailleuses isolé(e)s et surmené(e)s.

=> La Présidence répond que des moyens supplémentaires de moniteurs étudiants ont été donnés et que la question a été prise en main par la nouvelle direction des BU UCA.

- Est-ce que le non contrôle d'assiduité a été acté pour le mois de septembre pour les étudiant(e)s du fait des mouvements sociaux actuels ?  
=> La Présidence dit que la procédure de dispense d'assiduité est complexe mais qu'une tolérance a été mise en place pour les étudiant(e)s les jours de mouvement social.
- **Élection au conseil documentaire** (16 octobre 2025) : est-ce que les **conservateurs/trices de bibliothèque** votent à la fois pour les Représentants des personnels scientifiques (2 sièges) et les Représentants des autres personnels (4 sièges) (ou juste pour les représentants personnels scientifiques) ? Est-ce que le vivier est suffisant pour les personnels scientifiques pour exiger l'alternance femme/homme sur la liste de 2 candidat(e)s (très peu d'hommes) ?  
=> Les conservateurs/trices de BU ne votent que pour le collège scientifique. Si le vivier n'est pas suffisant, il ne sera pas nécessaire de respecter l'alternance femme/homme.
- Est-ce que les collègues hors BU sont bien sur les listes électorales ? (**POLEN, Fabrique, MSH, Cerdi, Archives...**).  
=> Non, seuls les personnels des BU UCA votent et sont éligibles car c'est un conseil interne au SCD.  
=> La FSU conteste cette **exclusion des autres services documentaires** qui empêche la coordination à l'échelle de l'établissement. Cette décision est contraire aux statuts du SCD. Elle demande à ce que les personnels concerné(e)s soient à minima invité(e)s au Conseil Documentaire (CODOC).  
=> La Présidence répond qu'il sera possible de faire évoluer les statuts du conseil documentaire pour en élargir l'accès.  
=> *Ajout du 25/09/25 : à la demande la FSU, la Présidence de l'UCA et la Direction des BU UCA acceptent que les directeurs et responsables des entités documentaires de l'UCA associées à la BU (MSH, Cerdi, Centre Michel de l'Hospital, Bibliothèque de mathématiques, Bibliothèque de l'école d'architecture...) soient invités permanents au Conseil de la documentation.*

Tous les comptes-rendus de CSA et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://snasub-clermont.fr/>

Pour toute question concernant ce conseil ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.

Orianne Vye  
Bibliothécaire, BU INSPE Chamalières  
Élue FSU Comité Social d'Administration (titulaire)  
Co-secrétaire académique SNASUB-FSU  
[orianne.vye@uca.fr](mailto:orianne.vye@uca.fr)

Eric Panthou  
Bibliothécaire, BU Sciences  
Élu FSU Comité Social d'Administration (titulaire)  
[Eric.panthou@uca.fr](mailto:Eric.panthou@uca.fr)  
Secrétaire section SNASUB-FSU de l'UCA

Marie Mylène DUVERGER  
Infirmière SSU  
Élue FSU Comité Social d'Administration (suppléante)  
[marie.duverger@uca.fr](mailto:marie.duverger@uca.fr)

Viviane Ravet  
Enseignant-chercheur Biologie  
Élue FSU Comité Social d'Administration (titulaire)  
[viviane.ravet@uca.fr](mailto:viviane.ravet@uca.fr)

Joël TOUSSAINT  
Enseignant-chercheur IUT  
Elu FSU Comité Social d'Administration (suppléant)  
[joel.toussaint@uca.fr](mailto:joel.toussaint@uca.fr)

Mélanie PERREAU  
Informaticienne, INSPE Chamalières  
Élue FSU Comité Social d'Administration (suppléant)  
[Melanie.perreau@uca.fr](mailto:Melanie.perreau@uca.fr)